

# Au pays des Maroxellois



« Vous songez à venir travailler en Belgique ? Vous avez peut-être déjà pris la "grande décision" ? Nous, Belges, sommes heureux que vous veniez apporter vos forces et votre intelligence. (...) Nous vous le répétons : les travailleurs méditerranéens sont les bienvenus en Belgique ». Nous sommes en 1964, quelques mois avant la signature d'un accord entre Bruxelles et Rabat régulant l'envoi des travailleurs marocains en Belgique, et une campagne de recrutement inonde le Maroc avec un message qui donne l'eau à la bouche. Une brochure intitulée « Vivre et travailler en Belgique » va circuler partout dans le Royaume du Maroc afin d'expliquer les formalités à entreprendre et présenter les aides sociales et salaires à la clé. Des milliers de Marocains vont répondre à l'appel et tenteront l'aventure belge. L'histoire de l'immigration marocaine en Belgique commença alors. À cette époque, les milliers de Marocains qui ont fait le voyage n'avaient pas l'intention de s'établir en Belgique. Leur souhait

était de travailler et d'épargner suffisamment pour rentrer au pays avec savoir-faire et devises. Pourtant, aujourd'hui, d'aucuns dénombrent plus de 350 000 marocains aux quatre coins de la Belgique alors qu'ils n'étaient que 460 dans les années 1960. Ce chiffre ne comprend pas la troisième génération qui acquiert automatiquement la nationalité belge, ni les Marocains vivant dans la clandestinité. La plupart de ces Marocains, originaires principalement des régions du Rif, de Tanger, de Tiznit et du Souss, résident à Bruxelles, dans les communes telles que Molenbeek-Saint Jean, Saint-Josse ou Schaerbeek. Ces « Maroxellois » sont parvenus à importer des petits Maroc dans la capitale belge et se faire une place parmi les rois de la frite. Lorsque l'on se penche un peu plus sur leur situation, deux conclusions peuvent être tirées. La première étant l'attachement à l'égard du Maroc ; en effet, nombre de Marocains continuent d'effectuer des allers et retours dans leur pays d'origine. Certains affichent même un souhait de retour au

pays pour la retraite ou pour y travailler. Par ailleurs, l'attachement s'exprime par les nombreux transferts d'argent ainsi que l'usage fréquent des langues du pays (arabe et berbère). La seconde conclusion est l'intégration des Marocains étayée par de nombreux investissements et par un fort pourcentage de naturalisation ; les Marocains figuraient au sommet des naturalisations en Belgique en 2012. En outre, l'enracinement s'exprime par l'implication politique avec l'inscription sur les listes électorales et par une insertion professionnelle malgré une discrimination à l'embauche encore très notable. Une étude menée par une équipe de chercheurs de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) révèle un grave problème de chômage parmi les étrangers et démontre que la plupart des étrangers actifs sur le marché du travail occupent souvent un poste de moindre qualité. Par ailleurs, la Belgique occupe la place de champion européen en matière de discrimination sur les bancs de l'école. D'aucuns constatent que le

retard et l'orientation scolaires sont étroitement liés à l'origine sociale de l'élève ; les enfants issus de milieux défavorisés sont le plus souvent scolarisés dans les filières d'enseignement technique et professionnel.

Ainsi, la communauté marocaine, la plus importante d'origine étrangère extra-européenne en Belgique, se heurte à une situation socio-économique compliquée qui se traduit parfois par l'expression et la revendication du référent identitaire religieux.

Le gouvernement belge a un réel travail à faire en termes d'intégration, d'égalité des chances, de mixité sociale et d'interculturalité afin d'améliorer la situation parfois précaire des Marocains.

Une chose est néanmoins certaine, à Bruxelles, il est difficile d'avoir le mal du pays pour les Marocains. En effet, dans les moments de nostalgie, il suffit de faire un tour du côté de la rue Stalingrad ou d'autres quartiers marocains et le tour est joué. Hélas, le soleil du Maroc, lui, est irremplaçable.